



Victimes d'ici et d'ailleurs
Assises Nationales des 18 et 19 juin 2015

Les intervenants au colloque



Robert Badinter est avocat, essayiste, universitaire et homme politique. Ministre de la Justice et Garde des Sceaux de 1981 à 1986, il porte le projet de l'abolition de la peine de mort et celui de la loi du 5 juillet 1985 portant son nom et améliorant le droit des victimes d'infractions pénales. En 1982, il confie au secteur associatif la mission d'offrir une aide aux personnes victimes ; c'est dans ce cadre que les premières associations, telles que l'AVIMEJ, ont été créées et se sont fédérées au sein de l'INAVEM en 1986. Sur le plan international, il préside la « Commission d'arbitrage pour la paix en Yougoslavie » créée le 27 août 1991 par la Communauté européenne. Robert Badinter a été membre de la Convention pour une constitution européenne.

Aurélia Schaff est magistrate au Secrétariat Général des Affaires Européennes (SGAE). Elle a été chargée, au sein de la direction des Affaires Criminelles et des Grâces (DACG) du Ministère de la Justice, de la négociation et de la transposition de la directive européenne 2012/29/UE établissant des normes minimales en matière de droits, de soutien et de protection des victimes.



Thierry Baubet, responsable de la CUMP de Seine-Saint-Denis, est professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'Université Paris 13, chercheur à l'INSERM U1178 et chef du service de psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent et de psychiatrie générale de l'hôpital Avicenne (AP-HP). Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur le trauma et les problématiques liées à la **migration**.

Didier Le Bret est depuis 2013 directeur du centre de crise du Ministère des affaires étrangères et du Développement international. Il a été ambassadeur de France en République d'Haïti.



Isabelle Sadowski est référente juridique et chargée de dossiers à l'INAVEM, la fédération nationale d'aide aux victimes et de médiation. Elle est notamment en charge de la mise en œuvre de la convention conclue par l'INAVEM avec le ministère des Affaires étrangères pour la prise en charge des ressortissants français victimes d'infractions à l'étranger. Elle a par ailleurs participé à plusieurs projets visant à préparer et faciliter la future transposition de la directive du 25 octobre 2012 en droit français, en particulier l'article 22 concernant l'évaluation personnalisée des victimes.

Eugène Ébodé est écrivain, professeur documentaliste, chroniqueur littéraire et francophone au journal suisse Le Courrier de Genève. Son dernier roman, *Souveraine Magnifique* (Gallimard, 2014), traite du génocide au Rwanda. Il vient d'obtenir le Grand Prix littéraire d'Afrique noire décerné à Paris par l'ADELF (association des écrivains de langue française).



Régine Waintrater est psychologue clinicienne, psychanalyste, thérapeute familiale et maître de conférences à l'UFR Etudes psychanalytiques (Université Paris-7 Diderot). Elle a participé et co-dirigé les deux principaux programmes de recueil de témoignages de survivants de la Shoah, le programme Fortunoff de l'université de Yale (USA) et le programme des archives Spielberg. Depuis plusieurs années, elle travaille avec les équipes de santé mentale du Rwanda et les survivants du génocide des Tutsi.

Sylvie Pantz est avocate générale près la Cour d'appel de Paris. Elle a été juge d'instruction au TPIY (Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie), co-ministre de la justice du Kosovo et conseillère auprès de Bernard Kouchner chargée des affaires juridiques internationales et des droits de l'homme.



Taïeb Ferradji est psychiatre et chef de pôle du secteur de psychiatrie infanto-juvénile au centre hospitalier Jean-Martin Charcot de Plaisir. Il est l'auteur de l'ouvrage *Ces exils que je soigne*.

Claudie LESSELIER est une des responsables du Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées (RAJFIRE), association de lutte et de solidarité pour les droits des femmes étrangères. Elle est également chercheuse et enseignante et a publié plusieurs travaux sur les femmes et l'immigration.



Jean-Pierre Ménabé est depuis janvier 2014 président du Tribunal de Grande Instance de Meaux (77), après avoir été premier vice-président du Tribunal de Grande Instance de Bobigny (93).

Malika Bellaribi Le Moal est une chanteuse lyrique mezzo-soprano. Elle est l'auteure du roman autobiographique *Les Sandales blanches* dans lequel elle relate notamment l'accident de la route dont elle a été victime dans son enfance. Son ambition, à travers le programme *Voix en développement*, est de démocratiser l'art lyrique et de faire découvrir l'opéra à des enfants et adultes des quartiers défavorisés.



Sabrina Bellucci est directrice générale de l'INAVEM, la fédération nationale d'aide aux victimes et de médiation. Elle siège depuis 2011 au bureau de Victim Support Europe, qui regroupe les organisations nationales d'aide aux victimes en Europe, et a participé à plusieurs projets européens.

Yves Stevens est membre de l'a.s.b.l. Kaléidos, association sans but lucratif créée en 2005, issue d'un projet pilote développé au sein de l'association Parole d'Enfants depuis 2001. L'a.s.b.l. Kaléidos a pour but d'apporter une prise en charge psycho-socio-éducative aux jeunes concernés par l'abus sexuel et à leurs familles. Yves Stevens est également psychologue, psychothérapeute et formateur.



Etienne Le Roy est professeur d'anthropologie du droit à l'Université Paris 1. Il assure également la fonction de directeur du laboratoire d'anthropologie juridique de *Paris I - Panthéon-Sorbonne* depuis 1988. Ses travaux portent notamment sur l'Afrique et sur les problématiques de l'universalité des droits humains et de la complémentarité des différences.

Stephan Auerbach est responsable du secteur socio-juridique du SSI (Service Social International) - Fondation suisse, un réseau actif dans plus de 140 pays. Le SSI offre son soutien aux enfants et aux familles confrontés à des problématiques d'ordre social et juridique dans un contexte transnational.



Nicole Maestracci est magistrate. Elle a été juge des enfants, juge de l'application des peines, présidente du tribunal de grande instance de Melun, présidente de chambre à la Cour d'appel de Paris et première présidente de la Cour d'appel de Rouen. Elle a également exercé diverses responsabilités à l'administration centrale du ministère de la justice, notamment à l'administration pénitentiaire. Elle a en outre été présidente de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT) de 1998 à 2002. Parallèlement à ses activités professionnelles, elle a par ailleurs été présidente pendant 8 ans de la fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS). Elle est depuis le 14 mars 2013 membre du Conseil constitutionnel.